



Bulletin N° 15 - 4 juin 2019

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

SOMMAIRE :

• Mildiou :

-Situation sur le terrain : plusieurs cas de mildiou en parcelles et sur tas de déchets. Les parcelles sont levées, il est plus qu'urgent de gérer les tas de déchets de pomme de terre !

-Risques : réserve de spores en augmentation, seuil de nuisibilité atteint sur de nombreux postes.

• **Doryphores :** quelques adultes isolés en parcelles et sur repousses, seuil de nuisibilité non atteint.

• **Pucerons :** populations en augmentation, seuil de nuisibilité atteint dans quelques parcelles dans la Somme.



Variété Satis plantée le 6 avril à Houplin Ancoisne (59) - croissance active, début tubérisation
Photo : McCain

OBSERVATIONS : 78 parcelles et 3 tas de déchets ont été observés cette semaine.

STADE DE LA CULTURE :

Le stade des parcelles est très échelonné, il va de « levée en cours » (dans le secteur des Flandres notamment), à « pleine croissance active » pour les variétés semi-tardives.

A la faveur des températures élevées de ce week-end, la végétation a bien évolué en parcelles. Néanmoins, la végétation commence à ressentir les conséquences du manque d'eau comme c'est le cas notamment en parcelles de cranettes où les plantes sont en souffrance. Ces situations de buttes sèches entraînent un bon enracinement des plantes.

Les 1ers boutons floraux sont observés (variété Nafida plantée le 25 avril). Le stade « crochet » est relevé sur variété Alizée et Rackam.

Dans certaines parcelles, il est constaté un salissement en lien avec le développement de graminées (Cf. ci-dessous)

METEO : des averses orageuses sont annoncées ce mardi avec des précipitations comprises entre 10 et 20 mm selon les secteurs. A compter de mercredi une baisse des températures est prévue (16 à 18°C), accompagnée par une perturbation qui perdure au moins jusqu'au week-end et qui devrait apporter des pluies a priori peu intenses mais fréquentes. **Les conditions météorologiques devraient donc être très favorables au mildiou** à compter d'aujourd'hui et dans les jours à venir (pluies et températures douces).



Stade boutons floraux (80)

Photo : C. Colmaire—CNPPT



Voyager plantée le 30-04

Photo : N. Himblot FREDON Picardie



Salissement graminées

Photo : P. Monnier Touquet Savour



Variété Satis plantée le 6 avril à Houplin Ancoisne (59) - croissance active, début tubérisation
Photo : McCain

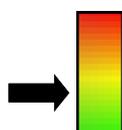


Variété Adora à Villers Pol (59) plantée le 30 mars.
Photo : C.Gazet CA 59-62



Symptômes de Jambe noire—Variété Bintje
Photo : S. Vast—Belchim

Niveau de risque



MILDIOU:

Situation sur le terrain



Malgré les conditions caniculaires de ce week-end, **les premiers symptômes de mildiou sont constatés en parcelles.**

En début de semaine dernière, des brumes et brouillards étaient présents, parfois persistants en fonction des sites, provoquant des risques de développement de la maladie.

Nous vous rappelons que des symptômes de mildiou sont observés depuis une quinzaine de jours sur plusieurs tas de déchets non gérés situés dans la Somme et le Pas de Calais !! Les symptômes sont généralement bien sporulants !

Les parcelles sont désormais levées, TOUS LES TAS DE DECHETS DOIVENT ETRE GERES pour éviter la dispersion de l'inoculum primaire. La lutte contre le mildiou commence dès maintenant !

Soyez très vigilant car du mildiou est présent dans l'environnement et les conditions météo vont devenir TRES favorables à la maladie, surveillez régulièrement et méticuleusement la végétation de vos parcelles !!!

Dans les départements du Nord et du Pas de Calais,

Du mildiou sur tas de déchets (tiges et feuilles) nous a été signalé dans le secteur de Frévent(62), le tas a été bâché depuis.

Du mildiou a été observé dans une parcelle de Daisy, en fourrière, à Beuvry.

Dans les départements Picards,

Du mildiou est présent en parcelle à Saint Riquier et Gézaincourt, il provient des tas de déchets signalés ci-dessous.

De **nouveaux tas de déchets** sont recensés :

- **Mildiou** sur tas de déchets à **Saint Riquier et Gézaincourt (80)**
- Ecarts de triage entreposés à proximité d'une parcelle de pomme de terre, en cours de levée à **Bouchoir (80)**,
- Ecarts de triage entreposés à **Mametz (80)**,
- Un tas géré à **Bray sur Somme (80)**.



Mildiou en parcelle—Beuvry (62)
Photo : McCain



Mildiou en parcelle—Saint Riquier (80)
Photo : C. Colmaire—Comité Nord



Tas de déchets géré—Bray sur Somme (80)
Photo : G. Trimpeneers—GC Pomme de terre



Tas de déchets—Mamez (80)
Photo : G. Trimpeneers—GC Pomme de terre



Tas de déchets—Bouchoir (80)
Photo : H. Dubois Comité Nord

Interprétation du tableau des risques mildiou et seuils de nuisibilité :

Pour commencer à tenir compte du seuil de nuisibilité, il faut que vous vous trouviez dans la situation suivante :

- Stade 30% de levée atteint,
- Réserve de spore ayant atteint les niveaux suivants:
 - **MOYENNE** pour les variétés sensibles,
 - **ELEVÉE** pour les variétés intermédiaires,
 - **TRES ELEVÉE** pour les variétés résistantes,
- **ET** conditions météorologiques (température et Hygrométrie) favorables aux contaminations.

Les dernières colonnes du tableau des risques vous indiquent en fonction de la sensibilité de vos variétés si le seuil de nuisibilité est atteint ou pas (OUI, NON).

Attention, les risques donnés dans le tableau des risques sont valables pour des parcelles non irriguées. L'irrigation peut

Les conditions climatiques favorables aux contaminations:

La contamination est possible dès que l'hygrométrie est supérieure à 87%, associée à :



- une température de 21°C durant 8 heures consécutives.
- une température de 14°C durant 10 heures consécutives.
- une température de 10°C durant 13 heures consécutives.



Si vous souhaitez en savoir plus sur le cycle du mildiou, les mesures prophylactiques, le modèle Mileos® et l'interprétation des risques, une fiche détaillée a été rédigée par les animateurs BSV.

Vous pouvez la télécharger en cliquant sur le lien ci-dessous,

[Lien vers la fiche mildiou et Mileos®](#)

ÉCOPHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

Modèle MILEOS : Mildiou de la pomme de terre

Le mildiou de la pomme de terre est causé par un champignon, *Phytophthora infestans*. C'est la maladie la plus redoutable pour la culture de la pomme de terre. Les conséquences des attaques diffèrent selon la période où elles interviennent dans le cycle de la culture. En effet, les attaques précoces perturbent la photosynthèse, et affectent ainsi la formation des tubercules, ce qui provoque une perte certaine de poids au rendement. En revanche, les attaques tardives affectent plutôt la qualité des tubercules pouvant entraîner leur destruction lors du stockage. Les conditions favorables au développement de la maladie sont : une température comprise entre 3 et 26°C (optimum est à 21°C), une hygrométrie supérieure à 87% et une végétation dense.

Description et développement de la maladie

Cycle de développement du mildiou
Le cycle du mildiou est divisé en trois phases :

- 1) La contamination, lors de laquelle les spores ou les spores vont germer à la base supérieure de la feuille (la contamination peut également exister au niveau des tiges, des bouquets terminaux et des tubercules).
- 2) L'incubation, durant laquelle la spore émet un filament mycélien qui se propage à l'intérieur de la feuille.
- 3) La sporulation, phase de formation de sporangiozoïtes à la base inférieure de la feuille (formation d'un feutrage blanc) et de libération des sporangies et des spores.

De la contamination à la formation de l'incubation primaire (1) au printemps :

- (1) Dans les tubercules (bottes), écarts de tige, tubercules non récoltés et laissés au champ. Au printemps, le mildiou traverse des sporangies (2) qui sont disséminés par le vent et la pluie jusqu'à près de 1000 mètres de hauteur. En fonction des conditions de température, la contamination de la végétation (feuilles, tiges et bouquets) peut se faire soit directement via les sporangies soit indirectement par les spores libérées par les sporangies.

(1) Inoculum primaire : spores libérées au printemps qui vont contaminer les champs de pomme de terre, les réserves de pomme de terre ainsi que les autres cultures et les jardins de particuliers.
(2) Sporangie : structure végétale qui contient des spores.
(3) Sporulation : origine végétale qui forme des sporangies.
(4) Zoospores : spores libérées de feuillets, récoltes dans les réserves.

Régions météorologiques

Les stations météorologiques est une zone de représentativité de l'ordre de 7 km de rayon.

Dates des observations contaminations

Il s'agit des dates des dernières contaminations théoriques calculées par le modèle. Dates auxquelles les parcelles doivent être protégées.

Réserve de spores

Quantité de spores théoriquement présentes dans l'environnement qui pourront être libérées si les conditions climatiques sont favorables. L'importance de la réserve de spore caractérise le niveau de risque.

Région	Station	Date de début de contamination	Niveau de réserve de spores				Seuil de nuisibilité mildiou	Seuil de protection
			MOYENNE	ELEVÉE	TRES ELEVÉE	NON		
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
	Caudebec	04/05/2017	100	100	100	100	100	100
Normandie	Caudebec	04/05/2017	100	100				

DEPARTEMENTS PICARDS

Départements Picards -Tableau des risques mildiou établi à partir du modèle Mileos® le 4 juin 2019 :

	Stations météorologiques	Dates de dépassement du seuil de nuisibilité durant les 7 derniers jours	Réserve de spores	Seuil de nuisibilité atteint du 04 au 06 juin			Pluviométrie depuis ces 7 derniers jours
				Variété sensible	Variété intermédiaire	Variété résistante	
Grand Amiénois / 3 Vallées	Vron	30-mai	Très élevée	OUI	OUI	OUI	0,6
	Boves	02-juin	Elevée	OUI	OUI	NON	1,5
	Hérissart	Aucune	Très élevée	OUI	OUI	OUI	12
	Inval	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	0
	Thieulloy l'Abbaye	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	5,4
Chaunois / Soissonnais	Coucy la Ville	Aucune	Très élevée	OUI	OUI	OUI	2,0
	Saint Christophe à Berry	Aucune	Très élevée	OUI	OUI	OUI	2,0
Grand Laonnois	Ebouleau	30 mai et 3 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	7,0
	Marchais	2 et 3 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	3
Santerre Hauts de Somme /Saint Quentinnois / Source et vallées	Attilly	Aucune	Très élevée	OUI	OUI	OUI	3
	Templeux le Guérard	02-juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	1,6
	Curlu	Aucune	Très élevée	OUI	OUI	OUI	1,4
	Aizecourt le Haut	Aucune	Faible	NON	NON	NON	1,6
	Guiscard (Beines)	02-juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	1,6
Sud de l'Aisne	Verdilly	31-mai	Très élevée	OUI	OUI	OUI	1,5
Compiègnois / Grand Beauvaisis / Thelle Vixin sablons / Sud de l'Oise	Barbery	Aucune	Très élevée	OUI	OUI	OUI	3,6
	La Houssoye	30-mai	Très élevée	OUI	OUI	OUI	2,5
	Catenoy	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	1,6
	Rothois	30-mai	Très élevée	OUI	OUI	OUI	2,4
Thierache	Grogis (Forté)	Aucune	Très élevée	OUI	OUI	OUI	1
	Le Hérie la Vieville	Aucune	Très élevée	OUI	OUI	OUI	7,2
Trait Vert	Assainvillers	30 mai et 3 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	3,5
	Champien (Solente)	29 et 30 mai et 3 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	5
	Marcelcave	Aucune	Elevée	OUI	NON	NON	8
	Vauvillers	30 mai et 1er juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	5,6

Le tableau des risques mildiou est réalisé à partir de prévisions météorologiques à 48 heures. Si les conditions météorologiques constatées

Départements Picards - Situation au niveau de Mileos® et analyse des risques du 4 au 6 juin 2019 :

Malgré les conditions caniculaires du week-end dernier, des symptômes de mildiou sont observés en parcelles et sur tas de déchets sur les secteurs de Gézaincourt et Saint Riquiez (80). Les brouillards et brumes du début de semaine dernière ont été propices pour le développement de la maladie et les températures de samedi et dimanche n'ont pas stoppé la maladie.

Le seuil de nuisibilité est atteint ce jour, quelque soit la sensibilité variétale, sur les secteurs de Coucy la Ville, Ebouleau, Forté, Marchais, Solente, Villers Saint Christophe et Verdilly.

Selon les prévisions météorologiques, le seuil de nuisibilité sera atteint ces prochains jours :

- pour les variétés sensibles sur les postes de Marcelcave,
- pour les variétés sensibles intermédiaires pour les postes de Boves et Hérissart
- quelle que soit la sensibilité variétale pour les postes de Attilly, Assainvillers, Vauvillers, Beines, Coucy la Ville, Ebouleau, Forté, La Houssoye, Marchais, Solente, Villers Saint Christophe et Verdilly, Vron, Rothois, Brbery, Curlu, Templeux le Guérard et le Hérie la Vieville.

DEPARTEMENTS NORD et PAS DE CALAIS

Nord et Pas De Calais -Tableau des risques mildiou établi à partir du modèle Mileos® le 4 juin 2019 :

	Stations météorologiques	Dates de dépassement du seuil de nuisibilité durant les 7 derniers jours	Réserve de spores	Seuil de nuisibilité atteint du 4 au 6 juin			Pluviométrie depuis le 28 mai
				Variété sensible	Variété intermédiaire	Variété résistante	
Scarpe / Hainaut / Cambrésis/Thiérache	Avesne les Aubert	Aucune	Elevée	OUI	OUI	NON	2
	Esnès	Aucune	Très Elevée	OUI	OUI	OUI	3
	Fressies	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	Ohain	Du 28 au 30 mai et les 2 et 3 juin	Très Elevée	OUI	OUI	OUI	6
	Thiant	Aucune	Très Elevée	OUI	OUI	OUI	2
Artois / Ternois / Pays de Montreuil	Ambricourt	Les 30 mai et 2 juin	Très Elevée	OUI	OUI	OUI	2
	Aix Noulette	Aucune	Très Elevée	OUI	OUI	OUI	2
	Berles au Bois	Aucune	Elevée	OUI	OUI	NON	1
	Bonnières	Le 30 mai	Très Elevée	OUI	OUI	OUI	10
	Boursies	Aucune	Elevée	OUI	OUI	NON	2
	Croisette	Les 28 et 30 mai	Très Elevée	OUI	OUI	OUI	1
	Ecuires	Le 30 mai	Elevée	OUI	OUI	NON	1
	Frémicourt	Aucune	Très Elevée	OUI	OUI	OUI	1
	Gomiecourt	Aucune	Faible	NON	NON	NON	1
	Haucourt	Aucune	Très Elevée	OUI	OUI	OUI	1
	Hermaville	Le 30 mai	Elevée	OUI	OUI	NON	2
	Izel-les-Equerchin	Aucune	Moyenne	OUI	NON	NON	3
	Saint Pol sur Ternoise	Le 30 mai	Très Elevée	OUI	OUI	OUI	1
	Ternas	Le 30 mai	Très Elevée	OUI	OUI	OUI	0
Tilloy Les Moflaines	Aucune	Faible	NON	NON	NON	1	
Bethunois / Plaine de la Lys / Pays d'Aire	Auchy les Mines	Aucune	Faible	NON	NON	NON	2
	Calonne Sur La Lys	Le 30 mai	Elevée	OUI	OUI	NON	4
	Hesdigneul Les Béthune	Le 30 mai	Très Elevée	OUI	OUI	OUI	2
	Lillers	Les 28, 30 et 31 mai	Très Elevée	OUI	OUI	OUI	4
	Lorgies	Aucune	Faible	NON	NON	NON	1
	Mametz	Les 28, 30 et 31 mai	Très Elevée	OUI	OUI	OUI	3
Région de Lille / pévéle	Allesnes les Marais	Aucune	Faible	NON	NON	NON	2
	Frelinghien	Le 30 mai	Très Elevée	OUI	OUI	OUI	2
	Orchies	Aucune	Très Elevée	OUI	OUI	OUI	2
Flandres / Wateringues / Collines guinoises	Andres	Aucune	Faible	NON	NON	NON	4
	Bailleul	Aucune	Moyenne	OUI	NON	NON	5
	Godewaersvelde	Aucune	Moyenne	OUI	NON	NON	8
	Hondschoote	Aucune	Faible	NON	NON	NON	6
	Merckeghem	Du 28 mai au 3 juin	Très Elevée	OUI	OUI	OUI	13
	Pitgam	Aucune	Faible	NON	NON	NON	4
	Steenbecque	Les 28 et 30 mai	Très Elevée	OUI	OUI	OUI	3
	Teteghem	Du 30 mai au 2 juin	Très Elevée	OUI	OUI	OUI	7
	Vieille Eglise	Du 30 mai au 2 juin	Très Elevée	OUI	OUI	OUI	7
	Wormhout	Du 28 au 31 mai	Très Elevée	OUI	OUI	OUI	6
Zuytpeene	Le 30 mai	Elevée	OUI	OUI	NON	8	

Le tableau des risques mildiou est réalisé à partir de prévisions météorologiques à 48 heures. Si les conditions météorologiques constatées diffèrent des prévisions (pluies, brumes, brouillard...) il se peut que les risques évoluent.

Nord et Pas de Calais - Situation au niveau de Mileos® et analyse des risques du 4 au 6 juin :

SITUATION AU NIVEAU DE MILEOS®

Les conditions climatiques chaudes et sèches du week-end dernier ont fait globalement diminuer les risques. Néanmoins, localement, les conditions météorologiques ont pu rester favorables au mildiou, puisque des contaminations et des dépassement du seuil de nuisibilité ont été enregistrés sur quelques postes dimanche et lundi (voir détail dans la deuxième colonne du tableau des risques), comme cela a été le cas à Merckeghem, Izel Les Equerchins, Vieille Eglise, Ambricourt et Ohain.

Les conditions météorologiques changent à compter d'aujourd'hui (averses orageuses, pluies, températures douces). Le risque mildiou devrait fortement augmenter dès demain entraînant une reconstitution des réserves de spores (élevées à très élevées dans de nombreuses situations) ainsi que des contaminations qui sont prévues sur la grande majorité des stations.

Il va falloir être très vigilant car cette situation pourrait perdurer au moins jusqu'au week-end au vu des prévisions météo.

ANALYSE DES RISQUES

Les stades sont assez étalés, de « levée en cours » à « croissance active », selon les secteurs et les dates de plantation.

Du mildiou a été observé en parcelle (Beuvry) et un cas de mildiou sur un tas de déchets est signalé dans le Ternois (géré depuis). L'environnement n'est plus sain.

- **Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint POUR LE MOMENT et ce quelle que soit la sensibilité variétale sur les postes de Fressies, Gomiecourt, Tilloy Les Mofflaines, Auchy Les Mines, Lorgies, Allesnes Les Marais, Andres, Hondshoote et Pitgam. **Mais ATTENTION**, il faut rester très vigilant sur ces secteurs car au vu de la météo à venir, le seuil de nuisibilité pourrait être atteint dans le courant de semaine.**
- **Le seuil de nuisibilité est atteint DES DEMAIN pour les variétés sensibles uniquement sur les postes d' Izel Les Equerchin, Bailleul et Godewaersvelde.**
- **Le seuil de nuisibilité est atteint DES DEMAIN pour les variétés sensibles et intermédiaires sur le poste de Avesnes Les Aubert, Berles Au Bois, Boursies, Ecuire, Hermaville, Calonne sur La Lys et Zuytpeene**
- **Le seuil de nuisibilité est atteint DES DEMAIN quelle que soit la sensibilité variétale sur tous les autres poste.**

Un message paraîtra en fin de semaine si la situation mildiou évolue

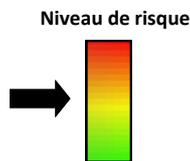
RHIZOCTONE BRUN :

Quelques cas de rhizoctone brun nous ont été signalés, ils se caractérisent par des symptômes sur tiges, des plantes chétives, des tiges peu nombreuses (plantes monotiges) ou des manques à la levée.

Ces symptômes ont été relevés à Petit Houvin sur Challenger (plant non traité), à Gavrelle sur Innovator et à Gezaincourt sur Eris.

Ces symptômes sont souvent liés aux plantations réalisées dans des sols froids et aux conditions climatiques fraîches depuis la plantation.

PUCERONS :



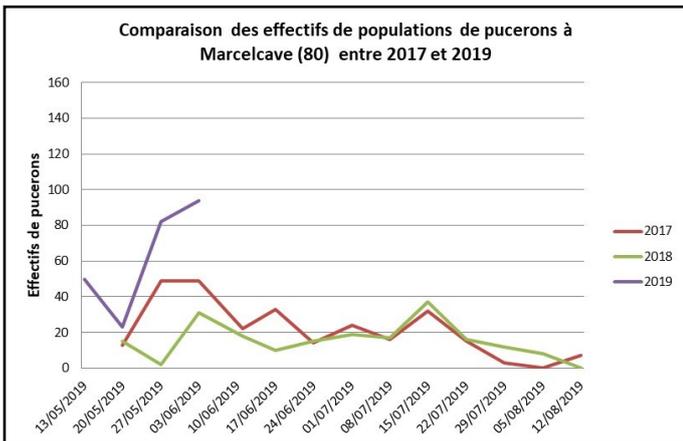
SEUIL DE NUISIBILITE :

- 50% des folioles porteuses de pucerons.
- Ou 5 à 10 pucerons par feuille

Le suivi des pucerons repose sur 2 types de relevé :

1- Relevés par piégeage chromatique afin d'identifier les espèces présentes.

Le nombre de pucerons ailés en cuvette est en augmentation depuis la semaine dernière. L'espèce prédominante est *Myzus persicae*.

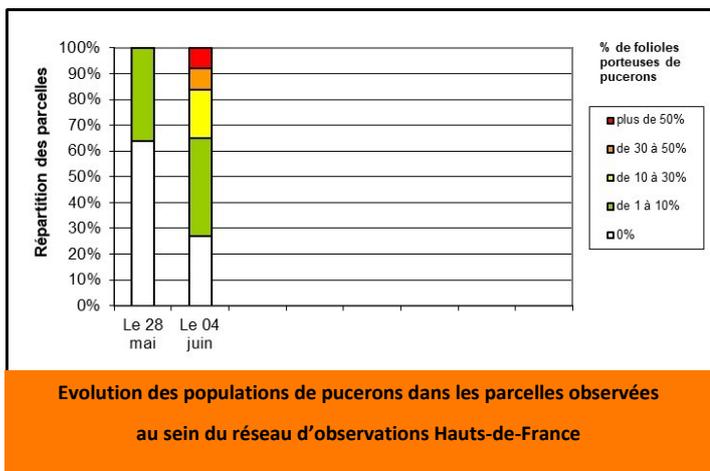


Puceron ailé et aptère
Photo : N. Himblot FREDON Picardie



Puceron ailé
Photo : C. Gazet—CA 59/62

2- Relevés en parcelle : afin de comptabiliser les individus au champ.



Les comptages en parcelle se poursuivent. Au sein du réseau d'observations des Hauts de France, 37 parcelles ont fait l'objet de comptages. La présence des pucerons en végétation suit la courbe du relevé en cuvette. **Le seuil de nuisibilité est atteint** sur 3 d'entre-elles, à Gentelles (Nicola), Bray sur Somme (Bintje) et Bonnay (Nafida) sur le département de la Somme.

OBSERVER VOS PARCELLES !
PRESERVEZ LES AUXILIAIRES

DEUX METHODES DE COMPTAGE EN PARCELLE :

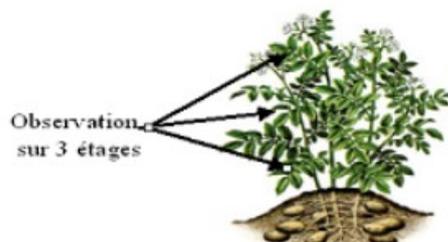
• **La méthode simplifiée (en fréquence):**

L'observation se fait sur **40 folioles** prélevées sur la **partie inférieure des plantes**, choisir une **foliole qui jouxte la foliole terminale** (foliole à gauche ou à droite de la foliole terminale, voir schéma). Noter si il y a **présence ou absence de pucerons**. Le seuil de nuisibilité est atteint quand 50% des folioles sont porteuses de pucerons, soit 20 folioles sur les 40 observées.



• **La méthode classique:**

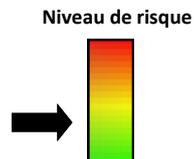
L'observation se fait sur **20 plantes** réparties dans la parcelle (fourrières et centre du champ). **Sur chaque plante observer 3 feuilles**, une sur chaque étage de la végétation : haut, milieu, bas (une feuille est composée de plusieurs folioles), **soit 60 feuilles au total**.



Sur chaque feuille, noter le nombre de pucerons présents. Diviser le nombre total de pucerons par 60 pour obtenir un nombre moyen de pucerons par feuille.

Le seuil de nuisibilité est atteint quand on dénombre de 5 à 10 pucerons par feuille en moyenne.

DORYPHORES :



RAPPEL SEUIL DE NUISIBILITE :

Deux foyers de doryphores pour 1000m²
(un foyer = 2 à 3 pieds avec présence de larves).

Sur l'ensemble de la région des Hauts de France, sur les 53 parcelles qui ont fait l'objet d'observations, 20% présentent quelques doryphores adultes.

Sur une parcelle, à Seclin, des larves sont observées (Cf. photo ci-contre)

En complément, hors réseau, sur les sites de Revelles et Estrées Mons (80), la présence d'adultes et d'œufs est constatée.

Leur présence est également observée sur des repousses de pommes de terre en parcelle d'endives (Illies 59).

Pour le moment, le seuil de nuisibilité n'est pas atteint, seuls quelques individus isolés sont signalés.



Doryphore adulte en parcelle

Photo : C. Gazet—CA 59/62



Larves de doryphore en parcelle Seclin (59)

Photo : L. Piat—Mc Cain

CICADELLES

Les cicadelles sont remarquées en végétation par leur saut. Elles mesurent de 1 à 4 mm de long, piquent le feuillage et sucent la sève en laissant des traces blanchâtres.

Elles sont observées sur 5 parcelles du réseau Hauts de France.

PAS DE NUISIBILITE CONNUE

Piqûres liées à la présence de cicadelle en parcelle

Photo : R. Leconte—Comite Nord



Cicadelle Eupterix en parcelle (Gézaincourt 80)

Photo : R. Leconte—Comite Nord

AUXILIAIRES :

La présence d'auxiliaires s'accroît en parcelles : coccinelles adultes, chrysope adulte et hyménoptères. Sur une parcelle à Picquigny (80), des pucerons parasités sont observés, révélateur de la présence d'hyménoptères.

Observer vos parcelles et soyez vigilant à leur présence. Un équilibre entre la présence de pucerons et auxiliaires va se faire.



Coccinelle adulte à 7 points et cantharide en parcelle

Photo : B. Poutrain—Coopérative de Vecquemont

LA CANTHARIDE : Insecte de couleur orange et noire, il mesure entre 1 et 1.5 cm de longueur selon l'espèce. Ce sont des insectes qui vivent en colonies. Il se nourrit notamment de **pucerons**.

ATTENTION : Cet insecte ne pique pas mais sécrète par toutes les parties de son corps une substance qu'on appelle la "cantharidine". C'est un poison violent qui provoque des brûlures sur la peau et qui est dangereux pour les yeux.



Chrysope adulte

Photo : C. Gazet—CA 59/62

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Rédactrice et animatrice filière pour le secteur Nord-Pas de Calais : Christine Haccart - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél : 03.21.64.80.88)

Animatrices filière pour le secteur Picardie : Solène Garson - Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03.22.95.51.20) et Valérie Pinchon - FREDON Picardie (Tél : 03.22.33.67.11)

Expertise Miléos® : Anaïs Toursel - Arvalis Institut du Végétal (Tél : 03.22.85.75.60)

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau : Acolyance, Arvalis Institut du Végétal, Asel, Belchim Crop Protection, Cerena, CETA de Ham, GR CETA du Soissonnais, CETA des Hauts de Somme, Chambre d'Agriculture de la Somme, Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, Comité Nord, Coopérative de Vecquemont, Ets Coudeville-Marcant, Ducroquet Négoces, Expandis, Ets Charpentier, Coopérative la Flandre, FREDON Picardie, Le GAPPI, GC la Pomme de Terre, GITEP, Intersnack, IPM France, Ets Jourdain, Ets Loridan, Maison Lecouffe, Mc Cain, Nord Négoces, Pomuni France, Pom'Alliance, Roquette, Sana Terra, SAS Sermaplus, Select'up, le SETAB, Soufflet Agriculture, Terre de France, Téréos Syral, TERNOVEO, Touquet Savour, UNEAL, Ets Vaesken.

Ferme des Tilleuls, Earl Deraeve, GAEC Fourdinier, M Henno, M Ruysen, M Caby, M Lefranc, M Gosse de Gorre, M Cannesson, M Dequeker, M Dequidt.

Coordination et renseignements : Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél : 03.21.60.57.60) et Jean Pierre PARDOUX - Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03 22 33 69 28).